

Mensuel du Club de la Presse Méditerranée 06

# Photographes en danger ?



# L'EDITO

● Par Paul Barelli



## L'union fait la force

En crise structurelle et conjoncturelle, jamais la presse n'a été autant fragilisée. Économiquement la profession de journaliste se précarise tandis que la galaxie numérique multiplie à l'infini les sources d'informations. Le journalisme demeure un métier. Le baromètre La Croix-TNS Sofres confirme l'intérêt des Français pour l'information et leur scepticisme quant à l'indépendance des journalistes. Dès lors, ils doivent se regrouper et se montrer vigilants vis-à-vis de tous les pouvoirs. Réunir des journalistes de la région et des pays riverains de la Méditerranée, telle est la vocation du Club de la presse Méditerranée 06 qu'a soutenue Philippe Tallois au fil d'une présidence active. Fort de l'arrivée de jeunes confrères, le nouveau Conseil d'administration (représentatif de la diversité des médias) poursuivra nos objectifs : renforcer le dialogue entre, journalistes, acteurs de la vie publique, communicants. Resserrer les liens entre les adhérents. Défendre l'éthique de la profession. Organiser des débats. Un espace de convivialité. Et de vie. ●



# ENBREF

## Décès de Gilles Jacquier et soutien à Caroline Poiron



Gilles Jacquier, grand reporter de France 2, a été tué mercredi 11 janvier dans la ville de Homs en Syrie. Le Club de la Presse Méditerranée 06 déplore la perte de ce confrère dans l'exercice de son métier et adresse ses plus sincères condoléances à la famille du journaliste.

Nous avons également une pensée émue pour ses deux enfants et sa compagne, Caroline Poiron, photo reporter. Nous avons d'ailleurs décerné à cette dernière le prix photo du Menton Média Méditerranée en 2009. Signalons enfin qu'à la demande de France Télévision

qui évoque des "zones d'ombre" sur les circonstances de la mort de Gilles Jacquier, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour homicide volontaire. ●

## Appel de la famille de Lucas Mebrouk



La famille de Lucas Mebrouk, photographe décédé en Tunisie, et la Fondation créée à son nom lancent

un appel. Ils souhaitent savoir si des photographes travaillant en France pour l'agence photo allemande EPA sont payés en salaire. Lucas Mebrouk, tué le 17 janvier dernier en reportage pendant les émeutes en Tunisie, travaillait pour EPA sans être déclaré officiellement par l'agence. Le SNJ est aux côtés de sa famille pour faire reconnaître ses droits,

notamment à l'existence d'un accident du travail par les Prud'hommes de Paris. Contact : Martine Rossard : rossard.martine@wanadoo.fr ●

## Ce qu'il faut savoir pour les Cotisations Droits d'Auteur

A compter du 1er janvier 2012 l'assiette sociale servant de base au calcul de la CSG et CRDS est constituée de 98,25 % des droits d'auteur bruts et non plus de 97%... ●

## Eric de Montgolfier répond à l'invitation du Club

● Par Pierre-Olivier Burdin



© Burdin

Il est des personnalités qui ne laissent pas insensible. Eric de Montgolfier est de celles-ci. Depuis son intronisation au Tribunal de grande Instance de Nice en 1999, le Procureur de la République n'a pas hésité à engager une remise en ordre de la justice niçoise en s'appuyant souvent sur les médias. Quitte à s'attaquer à certains notables du département ou à froisser quelques susceptibilités par un sens de la formule aiguisé. Le magistrat a accepté l'invitation des journalistes du Club de la Presse Méditerranée 06 le 12 janvier dernier au restaurant Le Grand Balcon à Nice. Morceaux choisis.

### Sa relation avec les médias

« Je n'éprouve aucune répulsion envers la presse. Je fais seulement preuve d'une certaine distance en tant que citoyen, mais aussi en raison de la course aux scoops que se livrent

les médias. Ils prennent parfois des risques par rapport aux gens et leurs réputations et je trouve ça un peu déraisonnable. J'ai une reconnaissance envers la presse pour ce qu'elle est et une crainte de ce qu'elle pourrait devenir. Elle est souvent dépourvue de mémoire alors que le rappel du passé permettrait parfois de mieux comprendre une actualité. La presse est un des pans de notre démocratie, mais il faut lui donner les moyens de se développer en conservant cette mémoire des faits ».

### La vidéosurveillance

« D'une année à l'autre, on remarque que le nombre d'actes de délinquances est stable avec ou sans vidéo surveillance. Je ne voudrais pas qu'on fasse de la vidéo surveillance le remède à tout, d'autant qu'elle a ses limites. Quand nous regardons des bandes par exemple, il n'y a pas de sons alors que la justice doit disposer de tous les

éléments pour prendre une décision. Je suis pour la présence policière dans la rue. La vidéosurveillance traduit selon moi une situation d'échec quant au nombre d'élucidations. Ce n'est pas supprimer un problème, c'est le déplacer. »

### Les statistiques de la délinquance

« Ces statistiques nous aveuglent, y compris les journalistes qui s'en nourrissent alors qu'ils devraient plutôt s'en méfier. Les statistiques ne sont pas toujours démonstratives d'une situation. Il faut savoir que 60% des actes de délinquance sont d'auteurs inconnus. Et du côté des tribunaux, nous sommes victimes d'un écrasement par les statistiques car l'Etat nous donne des moyens en fonction de nos chiffres. »

### La police municipale de Nice

« Il y a eu et il y a encore des abus. Depuis longtemps, je mets en garde les élus et les autorités locales contre une conduite abusive des forces de l'ordre dans la circulation. Et rien ne change. Donc j'agis. Des procédures pour des feux grillés avec gyrophare alors qu'il n'y a pas d'urgence, ou autre, il va y en avoir encore. »

### Son rapport aux politiques

« Un jour on dit que je suis favorable à Messieurs Estrosi ou Ciotti et le lendemain on dit le contraire. Cela ne fait pas de moi un ami ou un ennemi des élus. Je ne fais pas mon travail en fonction de l'opinion publique. Je

fais en sorte que mon travail cadre avec mes fonctions, les lois et ma conscience. Je suis tout de même atterré parfois de voir à quel point les hommes politiques comptent sur moi pour défaire leurs adversaires. Mais je suis précautionneux, je ne suis pas un cow-boy. »

### Son avenir

« Je dois toucher ma pension de retraite en juin 2013. Ensuite, je ne sais pas encore. Ce qui est sûr c'est que je ne ferai pas de politique. Être utile oui, car avant la fin de sa vie, on ne peut pas décider d'arrêter d'être utile. Je pourrais encore enseigner, ça c'est utile ! Je vais également bientôt sortir un livre. »

### Sa relation avec Nice

« J'ai vécu à Nice en tant que procureur, donc dans une certaine tourmente. Je dis toujours que Nice

n'est pas au Sud de la France, mais au Nord de la Méditerranée. Je parle ici des comportements. Je n'ai jamais vu ailleurs qu'ici des gens qui se haïssent publiquement s'embrasser et se serrer dans les bras quand ils se voient... Après autant de temps passé ici, je regrette aussi de ne pas être parvenu à convaincre certains élus que la prise illégale d'intérêt était une infraction... Mais j'ai aussi vu des gens impliqués dans des affaires très graves à qui il restait tout de même un fond d'humanité. Tant qu'il y aura ça, je continuerai. Ici, j'ai un coup de cœur pour la vieille ville. C'est un endroit où l'on peut encore rencontrer de vrais Niçois. Je n'aime rien tant que monter sur la colline du Château et observer le Vieux-Nice. J'éprouve alors un sentiment de paix. » ●

## Ateliers de journalisme avec Bruno Aubry

Membre journaliste (et ancien président) du Club de la Presse Méditerranée 06, Bruno Aubry exerce aujourd'hui dans les Bouches-du-Rhône. Depuis janvier 2012, il participe à la mise en place d'un nouveau projet : les Ateliers de Journalisme de Vitrolles. Ces rencontres hebdomadaires organisées par l'association L'Acte visent à faire « *comprendre l'actualité pour ne pas la subir* » et sensibilisent les habitants d'un quartier, d'une ville, au rôle de l'information en tant que vecteur démocratique. Les participants, des citoyens d'âges variés, peuvent ainsi débattre de l'actualité, apprendre à décrypter l'information et se familiariser avec les techniques d'enquêtes et d'écriture journalistique. Le tout avant la mise en pratique grâce à des reportages sur le terrain. ●

## Assemblée Générale : Paul Barelli, nouveau Président du Club de la Presse Méditerranée 06



Le nouveau conseil d'administration du Club avec de gauche à droite Michele Palmieri, Flavien Plouzenec, Matthias Galante, Jean-Christophe Magnenet, Paul Barelli, Jacques Pugnaire. Au deuxième plan : Jean-Pierre Amet, Julien Camy, Aurélie Selvi, Petra Hall et Vicent-Xavier Morvan. © Burdin

L'assemblée générale ordinaire du Club de la Presse Méditerranée 06, tenue le 31 janvier dernier, a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, avec la présentation des rapports moral, financier et d'activité, tous approuvés à l'unanimité par les membres présents. Cette AG 2012 a

également revêtu un caractère particulier avec la passation de pouvoir annoncée depuis quelques semaines déjà de Philippe Tallois. Les témoignages n'ont pas manqué afin de saluer son action pendant les trois années qu'il a passées à la présidence du Club. L'élection du conseil d'administration 2012 a vu le nombre de candidats augmenter par rapport à l'année dernière avec quinze candidatures pour onze sièges disponibles. Membre du club de longue date et journaliste émérite notamment à RMC et actuellement pour le journal Le Monde, Paul Barelli a été élu par ses pairs Président du Club de la Presse Méditerranée 06. Félicitations ! ●

### Composition du Conseil d'Administration 2012

Président : Paul Barelli (Le Monde)  
 Vice-présidents : Jean-Pierre Amet (Fedephoto), Jacques Pugnaire (Nice Rendez-Vous), Aurélie Selvi (Agence Nice Presse – 20 minutes)  
 Secrétaire général : Julien Camy (Le Patriote)  
 Secrétaire général adjoint : Vincent-Xavier Morvan (Le Figaro, Elle)  
 Trésorier : Jean-Christophe Magnenet (Agence Nice Presse – 20 minutes)  
 Trésorière adjointe : Petra Hall (Riviera Côte d'Azur Zeitung – Riviera Times)  
 Représentante du collège des communicants : Christine Morlet (Conférencière et formatrice) - suppléant : Michele Palmieri (Chambre de Commerce Italienne)  
 Autres membres du CA : David Di Giacomo (France Bleu Azur), Matthias Galante (Aujourd'hui en France/Le Parisien), Flavien Plouzenec (Nice Matin)

## Communication politique : les nouveaux médias ont la cote



L'Association Fenêtre sur Com' a organisé, jeudi 2 février à l'Hôtel Columbus à Monaco, une conférence sur un thème d'actualité : la Communication Politique pendant et hors campagne change-t-elle vraiment la donne ? Fantômes et réalités.

Pour répondre à ces questions et apporter un éclairage avisé sur le sujet, deux intervenants spécialisés en communication politique Olivier Ubeda, consultant en image et stratégie politique et Benoît Thieulin,

créateur de La Netscouade, impliqué dans les campagnes sur tous les réseaux internet, ont débattu sous la houlette d'un animateur passionné par la question : Olivier Biscaye, directeur des rédactions de Nice-Matin.

Des témoins politiques étaient également présents (Patrick Allemand, Rudy Salles, Marc Concas, Jérôme Viaud ...) et ont pu exprimer leur façon d'envisager les nouveaux moyens de communication permettant de créer le buzz et de réagir quasiment en

temps réel. « Les réseaux sociaux dont Facebook et Twitter, panels et blogs ne sont plus réservés aux geeks » isolés, a confié Benoit Thieulin grand , mais bien aux politiques et public ». Olivier Ubeda a quant à lui rappelé que les Français étaient très concernés par la politique : « Après un débat télévisé, ils surfent sur Internet pour recueillir des réactions à chaud ou des informations complémentaires. » Cette conférence n'a pas échappé, elle aussi, à la règle de l'interactivité. Des réponses ont ainsi été apportées en « live » aux questions qui apparaissaient sur l'écran émanant de Twitter. Fenêtre sur Com' a également proposé de suivre les débats en direct sur son site internet avec la complicité d'Angélique Alasta et sa web radio.

Le débat public passe à présent par tous les outils internet et chacun est sensibilisé par ces nouveaux médias qui, depuis la campagne de 2007, se sont vulgarisés. Ils accompagnent de près la campagne des hommes politiques sur le terrain. Un complément très efficace qui ne remplace pas toutefois le contact physique, selon les divers intervenants. Le débat fut animé, instructif et dense. La conférence sera retransmise dans les prochains jours sur le site de Fenêtre sur Com' : [www.fenetresurcom.org](http://www.fenetresurcom.org) ●

### L'organisme collecteur de presse écrite Mediafor a rejoint l'AFDAS

Depuis le 2 janvier 2012, tous les journalistes pigistes de presse écrite, agences et presse en ligne doivent adresser leurs demandes de formation à l'AFDAS (Fonds d'assurance formation des secteurs culture, communication, audiovisuel, loisirs) qui les gèrent désormais, en application de l'accord pigistes signé en 2009 (avenant de l'accord formation presse écrite). Les demandes de CIF des journalistes pigistes de l'audiovisuel étaient déjà et

restent gérés par l'AFDAS. Pour vous informer : Lydie Nicolo (AFDAS - et qui déjà conseillait et gérait les demandes des journalistes pigistes à Mediafor) : 01 44 78 36 75/ [lydie.nicolo@mediafor.org](mailto:lydie.nicolo@mediafor.org)). Si vous habitez en région, vous pouvez prendre contact avec les délégations régionales de l'AFDAS dont vous trouverez les adresses sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com). ●

AFDAS, 66 rue Stendhal, 75990 Paris Cedex 20. 01 44 78 39 39.

« Les réseaux sociaux dont Facebook et Twitter, panels et blogs ne sont plus réservés aux »

### L'actu vue par Kristian...



# Sortie découverte du 7 janvier : le Musée du cirque du docteur Alain Frère

● Par Pascal Gaymard

## Une leçon d'histoire et d'histoires...

Le conseiller général du canton des 10 sourires, et maire de Tourrette-Levens est un passionné, un amoureux fou du cirque. Quand on entre dans son jardin secret, on a la sensation de pénétrer dans un sanctuaire, l'un de ces lieux magiques à l'imaginaire se fait mystérieux... Chaque pièce, chaque objet, chaque décor ou costume évoquent une histoire, une légende, un moment inoubliable de cirque. Et Alain Frère les connaît toutes, les petites comme les grandes histoires. Ce n'est pas seulement quelques pièces uniques de collection que l'on découvre émerveillés, mais c'est un voyage dans le temps, jusqu'aux origines des premiers saltimbanques ou acrobates, il y a plus de 4000 ans dans un coin du Nord-Est de la Chine..., histoire illustrée par ces sculptures Han datant de 220 ans av. J.-C. Mais l'Europe n'est pas en reste avec les funambules grecs, 1500 av. J.-C... Le cirque est universel...

« Avant chaque spectacle à Rome, il y avait un charivari avec des funambules, des monteurs d'animaux... Tout



© CPM06

a disparu avec la conversion de Constantin au christianisme, les artistes sont devenus des baladins puis des saltimbanques parce qu'ils sautaient sur un banc sur les places publiques... Ils se sont transformés avec le temps en troubadours..., des messagers des choses cachées... du langage des oiseaux...»

## L'amitié avec Alfred Court de Payen

Ce n'est qu'en 1760 qu'un britannique, Phil Axley, a créé la piste et organise un spectacle équestre avec un fouet de

6m, associant chevaux, magiciens et funambules. Sous Louis XVI, il s'installe à Paris, une adresse pour rappeler toutes les pièces de théâtre de

l'époque se terminaient mal... Axley en s'associant avec un italien, Franconi, va créer le cirque moderne... Avec la Révolution, il faudra attendre l'Empire pour que le cirque renaisse. Par le mime d'abord qui propose une vision des victoires de l'Empereur. Quelques années plus tard, en 1852, Louis Dejean fonde le cirque d'hiver Napoléon. Avec Léotard, le trapèze volant entre en scène en 1859, alors qu'aux Etats-Unis, Barnum invente le cirque géant avec chapiteau. Après la guerre de 14-18, un marseillais, Alfred Court de Payen, un champion de Gym devenu artiste au cirque Barnum, revient à Marseille pour créer le cirque ambulancier avec un zoo circus. Le docteur Alain Frère deviendra son ami à qui il doit de nombreuses pièces de son musée.

« En 1974, le Prince Rainier voulait faire quelque chose pour le cirque. J'étais le médecin de Joseph Bouglione et je lui ai demandé son chapiteau pour la première édition du Festival. Ce n'est qu'en 1984 que le chapiteau est devenu permanent. Le cirque fait travailler 4000 personnes à Monaco ».



©museecirquealainfrere.com



Le docteur Alain Frère présente ici l'une de ses nombreuses pièces exposées. © CPM06

## Un lieu poétique et habité...

Alain Frère a donc été à l'origine du Festival international du cirque de Monaco. Son expertise est reconnue mondialement et chaque année, il arpente les plus grandes manifestations pour repérer les meilleurs numéros pour les faire venir à Monaco. A le voir cheminer dans son antre entre costumes (qui sont tous des dons) de clowns ou d'acrobates, de bronzes en porcelaines, d'assiettes en programmes, l'émerveillement gagne les plus sceptiques. Une question brûle les

faire connaître, les faire reconnaître... Et puis, l'intéressé avoue : « *J'ai de nombreux rabatteurs qui m'indiquent ou achètent pour moi dans les brocantes, les ventes publiques...* ». Les cinéastes viennent à Tourrette-Levens quand ils ont besoin de comprendre le monde du cirque comme Jean-Jacques Annaud ou Claude Lelouch. Tous sont d'accords, il y a une poésie dans ce musée privé, une âme dans ses salles à tiroir qui s'enchaînent les unes aux autres. Il faut dire que le docteur Alain Frère était

lèvres de tous les visiteurs, comment peut-on réunir autant de pièces ? La réponse est simple et mystérieuse, de nombreux artistes ont fait d'importants dons à celui qui a su les révéler, les

prédestiné puisqu'il a vu deux fois un chapiteau s'écrouler sur lui, la première fois en 1946 chez Bouglione, alors qu'il avait 11 ans. Et c'est dans cette filiation que s'inscrit Alain Frère, pour ses 5 petits enfants... « *Stéphane et Pauline sont autant passionnés que moi par le cirque* » assure-t-il. Comme si la boucle était bouclée, que l'histoire merveilleuse du cirque allait se poursuivre à Tourrette-Levens...comme ailleurs avec la famille Frère. ●

Informations : [museeducirquealainfrere.com](http://museeducirquealainfrere.com)

## Du nouveau à la Préfecture...

Depuis le début du mois de février, Ingrid Onzon-Kem est la nouvelle responsable des relations presse et chef du service départemental de la communication interministérielle de la préfecture des Alpes-Maritimes. Elle remplace ainsi Géraldine Soulier. ●

## Le Petit Niçois change (encore) de tête

● Par Pierre-Olivier Burdin



© Burdin

Nouveau changement à la tête du Petit Niçois. Michel Alvès, journaliste de 55 ans, passé notamment par les magazines Détective et Entrevue, a racheté en décembre 2011 le titre fondé par Alfred Boriglione. Il revient sur les conditions de cette opération : « *Lors d'un passage à Nice l'année*

*dernière, on m'a parlé du journal et du fait qu'il n'était pas en grande forme financière. J'ai rencontré les gérants et nous sommes convenus d'un accord de rachat. C'est une belle aventure à tenter.* » Mais également un pari risqué quand on connaît les difficultés économiques rencontrées par la presse écrite depuis quelques années. « *C'est vrai que le secteur dégingole, reconnaît le nouveau directeur, mais la seule niche à se maintenir ou à progresser reste la presse hebdomadaire régionale.* » Bonne nouvelle pour les journalistes en place, l'équipe rédactionnelle est intégralement maintenue et à même été étoffée. Un passage au format tabloïd et une refonte de la ligne éditoriale sont d'ores et déjà programmés. « *Plus d'enquêtes et de sujets de fond* » promet Michel Alvès, qui veut faire du titre « *l'hebdo local qu'on a envie de lire.* » ●

# CÔTÉ LIVRES

● Par Pierre Jamar

## Concours de Nouvelles sur le thème « Demeures ou Villas historiques du Pays Niçois »



La maison d'édition Baie des Angés, en partenariat avec la chaîne de télévision diffusée sur le câble et le satellite Nice Azur TV (plus particulièrement l'émission « On Va Vous Réveiller » de Nicolas Galup et Michel Seyrat), organise un concours de nouvelles sur le thème « Demeures ou villas historique du Pays Niçois ». Ce concours est ouvert jusqu'au 31 mars 2012 aux personnes résidant en France (et pas seulement dans les Alpes-Maritimes). Les nouvelles sélectionnées feront l'objet d'une publication par la maison d'édition Baie des Angés avec une parution en juin 2012 à l'occasion du Festival de Livre de Nice. Le respect du thème proposé suppose qu'une demeure, une villa, une maison caractéristique et historique du pays niçois soit à l'origine de la nouvelle. Toute liberté est laissée aux auteurs quant au rôle que ce lieu aura dans le récit. Il importe néanmoins que

ce lieu en inspire l'intrigue... Retrouvez-vous au Festival du Livre de Nice en juin 2012 ! ●

### En Pratique

Règlement complet et bulletin de participation téléchargeable sur le site [www.baiedesanges-editions.com](http://www.baiedesanges-editions.com). Extraits du règlement : chaque nouvelle devra être rédigée en langue française, dactylographiée et comporter un nombre minimum de 10 000 signes et un nombre maximum de 30 000 signes. Envoi de la nouvelle par courrier électronique à l'adresse [infosbda@baiedesanges-editions.com](mailto:infosbda@baiedesanges-editions.com) ou par voie postale au plus tard le 31 mars 2012 par lettre simple correctement affranchie.

Le Club de la Presse Méditerranéenne 06 est heureux de compter la maison d'édition Baie des Angés parmi ses nouveaux membres, à côté des Editions Giletta par exemple sur le même

secteur d'activités. Baie des Angés est représentée par Michel Bounous, son responsable éditorial et communication (collège des communicants Tél./Fax 04 97 07 06 06).

### Baie des Angés en chiffres

Maison d'édition régionale à vocation nationale, Baie des Angés a pour slogan et ligne de conduite « L'Édition par passion ».

60 titres en catalogue

5 collections

28 auteurs

3 directeurs de Collection

120 points de vente en Paca

10 points de vente sur Paris

200 jours de Dédicaces

500 librairies approvisionnées en France

60 000 visiteurs sur le Site Internet

0 euro de subvention...

# ENTRENOUS

## Christine Morlet, nouvelle représentante des communicants



Conférencière et formatrice, Christine Morlet a été élue le 19 janvier dernier représentante du

collège des communicants du Club de la Presse Méditerranée 06. Elle siègera désormais au conseil d'administration et succède à Gilles Bertaux qui reste, quant à lui, membre du Club. Michele Palmieri, responsable de la communication de la Chambre de Commerce Italienne de Nice a été désigné en tant que suppléant

## Prochaine conférence de rédaction Intermed

Tous les journalistes membres du

Club sont invités à participer à cette réunion le lundi 20 février à 19h au Club de la Presse, afin de préparer le prochain n° d'Intermed.

## Bienvenue chez nous !

- Damien Allemand, journaliste Nice-Matin.
- Matthias Galante, journaliste Aujourd'hui en France - Le Parisien
- Catherine Marciano, journaliste AFP
- Sébastien Nogier, photographe AFP Le Parisien
- Michel Bounous, directeur de la communication Baie des Anges Editions
- Valérie Perotti, responsable de la communication Orange 06 et 83
- Anne-Marie Vaillat, attachée de presse Email Gourmand
- Anh-Gaëlle Truong, journaliste indépendante

## Réunion d'information : droits des journalistes, retraite, revenus, indemnités chômage...

Le Club de la Presse Méditerranée

06 organise une réunion d'information pour tous les journalistes le jeudi 23 février 2012 de 14h30 à 18h dans les bureaux du CPM06 pour répondre à vos questions sur votre retraite, vos droits et accès aux indemnités en cas de chômage, votre déclaration fiscale selon vos revenus de journaliste, d'auteur ou autres. Des représentants d'Audiens, de Pôle Emploi et des Services Fiscaux sont invités. Le vice-président de l'association FreeLens sera également présent pour tout ce qui concerne la législation sur les différents statuts du journaliste et du pigiste. Merci de bien vouloir nous faire part de votre présence avant le 20 février 2012 à l'adresse [info@clubpresse06.com](mailto:info@clubpresse06.com)

## Congrès UCP2F du 29 mars au 1er avril à Saint-Etienne

Le Club de la Presse et de la Communication de Saint Etienne-Loire vous accueille du 29 mars au 1er avril 2012 à Saint-Etienne pour le Congrès de l'UCP2F. Au programme, 4 journées de rencontres,

d'informations, de découvertes... Le congrès de cette année a pour thème "Pouvoir politique, pouvoirs médiatiques", et se penchera sur les nouveaux usages de la presse, ses mutations, et par conséquent sur la façon d'informer demain. Tous les renseignements et inscriptions sur : <http://saintetienne.ingenie.fr/UCP2F.html>

## Annuaire Média Com' 2012 : lancement le 15 mars

Actuellement en cours de finalisation, l'annuaire du Club de la Presse Méditerranée, le Média Com' 2012, sera disponible à partir du 15 mars prochain, date de la soirée de son lancement à Acropolis Nice. Le Média Com' est l'outil indispensable pour les journalistes et les communicants. Il regroupe les contacts des membres du Club, mais aussi ceux de nos partenaires, des médias azuréens, des institutions et bien d'autres encore. Rendez-vous le 15 mars !



**Organisez vos rencontres professionnelles au Club**

Petits-déjeuners, conférences de presse, réunions, apéritifs, remise de prix, interviews, rendez-vous individuels...

Renseignements et tarifs sur [www.clubpresse06.com](http://www.clubpresse06.com)  
Tarifs préférentiels membres et partenaires



Directeur de la publication / Rédacteur en chef de l'édition : Paul Barelli / Maquettiste : Pierre-Olivier Burdin / Ont collaboré à ce numéro : Jean-Pierre Amet, Paul Barelli, Amel Bejaoui, Pierre-Olivier Burdin, Pascal Gaynard, Pierre Jamar, Kristian, Jacqueline Quehen, Aurélie Selvi / Edition : Club de la Presse Méditerranée 06/ 2 rue Rossini - Palais Alphonse Karr 06000 Nice - Tél. : 04 93 88 32 54 / Mail : [info@clubpresse06.com](mailto:info@clubpresse06.com) / Site : [www.clubpresse06.com](http://www.clubpresse06.com) // ISSN 2107-7002.



**UCPF**

Union des Clubs de la Presse de France et Francophones

## Dynamisez votre communication

••• Grâce à votre insertion publicitaire dans Intermed  
Renseignements et tarifs sur [www.clubpresse06.com](http://www.clubpresse06.com)

# Photographes en danger ?

● Par Aurélie Selvi  
et Pierre-Olivier Burdin

Si l'expansion d'internet a contribué à faire évoluer le statut de l'image, d'autres pratiques suscitent l'inquiétude de la corporation des photographes de presse. Et pourraient constituer une menace pour l'avenir de leur profession.



**M**ercredi 8 février dernier, dans les colonnes du gratuit Direct Matin Côte d'Azur. En page locale, le quotidien propose à ses lecteurs un reportage-photo réalisé lors d'un voyage de la mémoire avec des collégiens azuréens, dans les camps d'Auschwitz-Birkenau. Cinq images de qualité, au grand angle ou éclairé au flash, sommairement légendées... et créditées « Direct Matin – Côte d'Azur ». Le hic : aucun journaliste (rédacteur ou photographe) du média n'a fait le déplacement en Pologne. « *Direct Matin n'était effectivement pas présent ce jour-là. La rédaction nous a demandé un retour presse. Nous leur avons alors fourni des informations et plusieurs clichés, à créditer 'conseil général 06'* », détaille le service presse du conseil général des Alpes-Maritimes, organisateur de cet événement. Une consigne dont s'est visiblement affranchi le journal, coutumier du fait. Le 8 juillet 2011, pour illustrer une phrase du jour signée Christian Estrosi, le média utilisera même un portrait officiel du maire (figurant sur le trombinoscope du conseil municipal et sur bien d'autres documents municipaux), toujours crédité « Direct Matin ». Accord avec les collectivités ou initiative personnelle ? Contacté par le Club de la presse Méditerranée, le rédacteur en chef du quotidien gratuit n'a pas donné suite à notre appel. Quant aux deux collectivités concernées, si elles reconnaissent bien fournir des

photos aux journalistes, elles assurent toujours exiger que le bon crédit y soit apposé...

« **Le tout reste que la photo passe, que l'on parle de l'événement...** »

A la ville de Nice, les « retours presse » par mail, contenant un dossier de presse et une illustration réalisée par le service photo de la collectivité, sont devenus quasi-systématiques après les conférences. « *A chaque envoi, le service presse de la ville veille à bien indiquer, sous chaque photo, le crédit à mentionner et le nom du photographe. Ces photos sont toujours très institutionnelles, avec à chaque fois, Christian Estrosi, les élus et les personnes officielles. Afin de ne pas empiéter sur le travail des journalistes ou des photographes professionnels, le service attache une importance à ne jamais envoyer de photos généralistes, sans présence d'élus* », explique le service presse de la ville de Nice.

Du côté du conseil général des Alpes-Maritimes, « *l'envoi n'est pas systématique. Mais à la demande, nous pouvons fournir de l'information ou des iconographies aux journalistes intéressés par un événement auquel ils n'auraient pas pu assister* », explique la communication. Quant aux médias qui usent des images, réalisées par des photographes institutionnels employés par la collectivité, le conseil général et la ville de Nice assurent « *rester vigilants* ». Pour



créditations, de fournir des photos gratuites. Celles-ci sont en général destinées aux sites internet des artistes ou à des fins de communication autour de l'événement. Cela constitue néanmoins une forme d'atteinte au travail des photographes, selon Bruno Bébert de l'agence Sipa : « Pour Jazz à Juans, on nous demande dix photos libres de droit en

échange de l'accréditation. Mais ce ne sont pas les seuls.

Le spectacle équestre de Bartabas en fait de même. Il nous délivre une accréditation contre deux ou trois photos gratuites. C'est n'importe quoi ! Nous on ne lui demande pas un cheval en échange de nos photos ! »

Il existe aussi, et heureusement, des contre-exemples. L'année dernière, une entreprise a donné une photo au quotidien économique La Tribune. La rédaction du journal jugeant cette pratique contraire à sa déontologie a pris le soin de contacter l'auteur de la photo et l'a rétribué pour son utilisation. Une éthique avec laquelle d'autres ne s'embarrassent pas. Nombreux sont effet les magazines à paraître aujourd'hui en utilisant majoritairement des photos gratuites dans leurs pages. Et certains organes de la PQR, qui peuvent s'appuyer en temps normal sur un service photo, n'accepteraient pas toujours de rémunérer une photo quand celle-ci provient de l'extérieur. Jean-Pierre Amet apporte son témoignage : « J'ai réalisé des images d'un dirigeant de société locale. Il a fait dernièrement l'objet d'une interview dans Nice-Matin et j'ai été contacté par la rédactrice de l'article qui m'a demandé l'autorisation d'utiliser mes photos. Gratuitement bien sûr, car elle m'a dit que le journal ne les paierait pas. J'ai refusé. » Un constat que nuance cependant François Baille, chef du service photo pour le groupe régional Nice-Matin : « Ce ne sont pas à nos journalistes de dire si oui ou non le journal va rétribuer une photo provenant de l'extérieur. C'est à moi d'en décider. » Il

autant, aucun erratum n'a suivi les cas cités plus hauts dans Direct Matin Côte d'Azur...

« Le tout reste que la photo passe, que l'on parle de l'événement... », glisse une source au sein d'une collectivité.

Ces dernières ne sont pas les seules à fournir des photos gratuitement à la presse. Les partis politiques, au plan national comme local, sont aussi coutumiers du fait. Il suffit de se projeter quelques mois en arrière pour trouver des exemples. A Paris d'abord, où un photographe travaillant pour le Parti Socialiste a « donné » ses productions aux médias. Mais aussi à Nice où l'antenne locale de l'UMP en a fait de même avec les clichés d'un photographe d'une agence renommée. Les entreprises sont également impliquées, elles qui font souvent appel aux services de photographes pour réaliser des dossiers de presse ou des rapports d'activité. Dans le cas où les conditions d'utilisation des images n'auraient pas été stipulées de manière contractuelle, il est fréquent que celles-ci soient cédées à des journaux, encore et toujours dans un souci de communication... A Monaco, le Centre de Presse de la Principauté a fourni gracieusement des photos aux journaux Paris Match, Gala

et Bunte. A titre exceptionnel il est vrai, lors d'un déplacement de la Princesse Charlène. Même chose pour le Carnaval de Nice dont les photos sont diffusées gratuitement dans la presse internationale. Dans ce cas, il s'agit d'un photographe professionnel privilégié au détriment de plusieurs autres.

### « Concurrence déloyale pour les photographes »

On le voit, les exemples ne manquent pas et on comprend mieux l'ire de bon nombre de nos confrères photographes. Jean-Pierre Amet, de l'agence Fedephoto, revient sur le problème : « Ce genre de pratiques équivaut à de la concurrence déloyale pour les photographes indépendant qui veulent vendre leurs photos prises sur un même événement. Le problème c'est que les journaux s'en moquent, ça les arrange. Entre une photo gratuite et l'autre payante, leur choix est vite fait. Aujourd'hui, il y a certains sujets que je ne couvre plus car je sais que des photos gratuites vont circuler. » D'autres procédés sur la Côte attirent encore notre attention. Le Festival de jazz de Juans-les-Pins ou le Midem à Cannes par exemple, demanderaient aux photographes, en échange d'ac-

ajoute : « Même si la plupart de nos clichés sont réalisés par nos propres photographes, il arrive que nous n'ayons pas une photo. Si elle nous apparaît indispensable nous contactons le photographe et nous lui proposons, soit de nous la céder, soit de la lui payer au tarif de la PQR, environ 50 euros

gistes qui se lancent et qui galèrent. »

## Une solution d'ordre législatif ?

La problématique est posée. N'est-ce pas la perception de la photo de presse qui a changé ces dernières années ? Un phéno-

du photojournalisme devient de plus en plus inconfortable. « Il est en train de mourir » va même jusqu'à lancer Bruno Bébert. Une solution pourrait être d'ordre législatif, en imposant un coût de parution aux photos données gratuitement, les fameuses « DR » (droit de reproduction). Une grille tarifaire existe et

établit un prix selon le tirage du journal dans lequel la photo est publiée. « La plupart du temps, cette photo a déjà eu un coût, relativise pourtant François Baille de Nice-Matin. Elle appartient souvent à un photographe qui a été mandaté pour ça. Les services presse nous la font suivre gratuitement ensuite. » Pour l'heure, aucune loi n'impose encore cette forme de protection du travail photographique. Bruno Bébert a déjà interpellé à ce sujet le Ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand. Il croit en la viabi-



© AMET/Fedephoto

pour une photo. C'est arrivé récemment pour la tornade survenue sur le littoral niçois. »

Il convient d'évoquer un autre phénomène concernant la presse écrite : l'utilisation des photos de particuliers. Certains médias n'hésitent plus à faire appel à leurs lecteurs pour couvrir l'actualité ou l'insolite de leur quotidien, leur assurant pour seule gratification la fierté d'une parution et d'un crédit. Une mise en concurrence entre particuliers et photographes pros pour le moins dérangeante d'après Bruno Bébert : « Ces journaux profitent de la crédulité des gens. La photo est devenu comme un kleenex. Une photographie de presse gratuite, cela ne devrait pas exister. Dans le sport, c'est le même problème. J'ai déjà vu un photographe d'un club qui était postier à la retraite. On ne peut pas faire tout et n'importe quoi ! Ces gens qui font de la photo par hobby et qui donnent leurs images piquent la place de jeunes pi-

mène encore amplifié depuis la montée en puissance de la presse et des blogs sur internet, où le droit à la propriété intellectuelle est bien souvent piétiné. « Le vrai « cambriolage » pour les photos publiées a lieu sur Google, estime François Baille. A Nice-Matin, on se méfie beaucoup de l'utilisation des photos issues d'internet avec Facebook ou autre. » Une autre anecdote de Jean-Pierre Amet se veut significative des mentalités actuelles : « Un office de tourisme du département m'a demandé de lui envoyer une de mes photos. Lorsque nous avons abordé le sujet du tarif, on m'a répondu : « Je mettrai votre nom sous la photo ». Le copyright c'est la loi, ce n'est pas me faire une fleur... Le problème est là : trop de gens considèrent maintenant que la photo peut circuler gratuitement. »

Entre mise en concurrence, précarisation du statut et difficultés pour exercer, la situation

lité du procédé : « Si la photo DR et celle d'un photographe pro avaient sensiblement le même coût de parution, les journaux privilégiés nos photos car le travail sera de meilleure qualité. » La proposition faite au ministre est restée lettre morte. Ce serait plutôt aux députés de prendre le dossier en main, comme ils ont pu le faire auparavant pour le téléchargement illégal. Quant aux fonds récoltés grâce à la parution de ces photos, ils pourraient être dévolus à la caisse de retraite complémentaire des photographes professionnels (l'IRCEC), celle-ci étant actuellement alimentée par l'impôt du contribuable... ●



# Mainmise sur les médias pour un putsch constitutionnel ?



• Par Amel Bejaoui

Après l'occupation de la sphère politique, l'espace public et institutionnel, la Nahdha, principale force dirigeante de la troïka au pouvoir, s'accapare les médias publics. L'hypothèse qui consiste à dire que nous sommes devant un coup d'état constitutionnel, semble, de ce fait, se confirmer.

**D**ans un communiqué diffusé lundi 23 janvier dernier, Ennahdha affirme son soutien à la liberté d'expression et considère que le procès de Nabil Karoui, directeur de la chaîne privée Nesma, suite à la diffusion du film Persépolis, n'est pas la meilleure solution pour faire face aux crises de l'identité ou aux

problématiques liées aux valeurs du sacré. Le jour même, et pour avoir filmé le procès, Chaker Besbes, journaliste de la chaîne de radio privé « Mosaïques FM », est arrêté et jugé dès le lendemain. Auparavant et en date du 7 janvier, le premier ministre provisoire, Hammadi Jebali (islamiste), nomme, un samedi après midi et d'une façon unilatérale, des responsables à la tête des médias publics, sans même consulter ses partenaires de la Troïka (CPR et Ettakatol), ni les structures concernées.

Entre-temps, l'ancien code de la presse continue d'être appliqué, alors que le nouveau code élaboré dans un sens libérateur de la profession a déjà été adopté et entré en vigueur depuis le 2 novembre 2011. Comme on peut le constater, tout autant que sur le plan politique, la Nahdha continue donc de faire dans un double discours pour ce qui concerne les médias et la liberté de presse et d'expression. Et son attitude envers les journalistes indépendants vient à chaque fois tordre le coup à des promesses qui se veulent rassurantes, mais qui dans les faits, le sont moins.

L'annonce des dernières nominations dans le secteur des médias publics, que le premier ministre islamistes s'obstinent à qualifier de « gouvernementales », est tombée comme une chape de plomb pour être ressentie comme étant une manœuvre de récupération de l'« arme fatale » dans le dessein d'un putsch constitutionnel. Senti-

ment largement partagé, au-delà même du champ médiatique, qui nous oblige à ce stade d'une transition qui se veut démocratique, de prendre le recul nécessaire. Recul par rapport aux bouleversements que vit la société tunisienne depuis la prise du pouvoir par la mouvance islamiste tant sur le plan médiatique, que public et même institutionnel.

## Le champ médiatique

Il y a d'abord ce lourd héritage qui pèse encore sur les médias, longtemps à la solde d'un Etat-Parti, ex-RCD, pas tout à fait démantelé dans le secteur comme ailleurs. (1) Il y a ensuite, le fait que, un an après, et maintenant que tout est devenu sujet d'actualité, une bonne partie des journalistes manque encore de professionnalisme. Enfin -et ce n'est pas tout, mais rien que pour nous arrêter sur ce qui semble le plus important-, le secteur souffre, encore, d'un vide institutionnel. Toutes les revendications des journalistes à ce sujet, dont celles adressées au gouvernement provisoire, à travers le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) et de l'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information et de la Communication (INRIC) sont restées lettres mortes ! Ces revendications sont relatives à l'intégration de journalistes au chômage, à la mise en place d'une Instance de régulation du secteur de l'Audiovisuel, à l'amélioration des conditions matérielles, professionnelles et morales des journalistes, à la réforme de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information... et surtout à l'indépendance du secteur dans son ensemble. Résultats, les conseils de rédactions ne sont pas encore généralisés ce qui rend, par conséquent, difficile, la définition d'une ligne éditoriale qui permet de couvrir large et d'informer objectivement, tel que l'exige le nouveau contexte, dont la complexité est évidente.

## Le champ public

Le champ public se distingue quant à lui par des mouvements incessants de protestations. Les mêmes revendications sociales pour lesquelles il y a eu révolution sont encore et toujours objets de sit-in, grèves et autres manifestations. L'emploi au profit des chômeurs diplômés, fer de lance de la révolution, l'équilibre régional sur le plan économique, la justice en faveur des familles des victimes de la révolution et par conséquent une justice indépendante, constituent autant de raisons qui maintiennent la rue en ébullition.

Le tout, dans un contexte marqué par une grave crise économique à l'échelle du pays. L'éminent professeur, Chédli Ayari, nous avertit d'ailleurs que l'année 2012 risque d'être pire que celle de 2011, dont



Ci-dessus et pages suivantes : manifestations du 9 janvier dernier qui a réuni journalistes, société civile, partis politique et opinion publique pour revendiquer la liberté de la presse, à la place de la Casbah devant le premier ministère © DR

le taux de croissance est déjà de 0%.

Tout cela paraît normal pour le début d'une transition. Et les Tunisiens ont su faire preuve de patience durant presque une année, le temps d'organiser les élections du 23 octobre dernier, pour l'élection d'une constituante chargée de jeter les bases de la 2e République, essentiellement par l'écriture d'une Constitution qui garantisse les droits humains. Ce qui inquiète cependant les Tunisiens, assoiffés de libertés et de justice sociale, est l'apparition de groupes islamistes et autres salafistes qui, après la prise du pouvoir par la Nahdha, jouent un rôle fortement ressenti dans la restriction du champ des

libertés.

Nombreuses, en effet, sont les tentatives de violation des espaces publics qui viennent s'ajouter à la pression ressentie sur la scène médiatique. Salle de cinéma pour la diffusion d'un film considéré contraire au valeur de l'Islam, sit-in de salafistes et menaces devant une chaîne de télévision pour diffusion d'un film jugé dans le même sillage, manifestation avec menaces de toutes sortes devant une autre télévision publique pour avoir critiquer le travail du gouvernement provisoire, interdiction de manifestations culturelles de rues, imposition de salle de prière dans des écoles et violation de l'intégrité de l'Université pour imposer le Niqab par des groupes étrangers à l'Institution universitaire.

On procède aussi, par ailleurs, à la mise en place d'écoles coraniques pour petites filles à qui on fait porter une sorte d'uniforme islamique, les couvrant entièrement, sauf le visage (pour le moment ?). On agresse et on intimide des femmes en pleine rue et au grand jour, à cause de leur mode vestimentaire, jugée anti-islamique et on tabasse des manifestants pour les libertés et l'égalité, etc. Le tout sans aucune intervention des autorités concernées et dans l'indifférence totale d'une troïka qui a du mal à fonctionner dans l'entente, encore moins dans la transparence. Son attitude passive tant devant les violences qu'envers les injustices sociales qui constituent pourtant l'urgence, en faisant fi des propositions tant ressassées par les experts pour une relance économique rapide, ne peuvent que nous inciter à prendre au sérieux l'inquiétude des Tunisiens quant à un détournement des objectifs de la révolution, avec comme ultime atout, les médias.

## L'espace institutionnel

Outre la distribution des portefeuilles-clés des ministères en faveur de la Nahdha, -intérieur, justice, femmes, enseignement supérieur, etc...-, on constate que l'espace institutionnel lui non plus n'a pas échappé aux mêmes méthodes constatées sur le champ médiatique et public. Les groupuscules salafistes, soupçonnés de jouer un rôle au profit de la Nahdha, n'hésitent pas, là non plus, à faire la loi pour changer par exemple les délégués régionaux nommés durant le mandat de l'ancien premier ministre, Béji Caid Essebsi, et de les remplacer par d'autres qui appartiennent à la mouvance islamiste.

Ce qui s'est passé à la Banque Centrale de Tunisie, demeure, à lui seul, un exemple inouï en la matière. Le Gouverneur de la première institution financière (BCT) en Tunisie, que la Nahdha a voulu remplacer par l'un des siens au moment de la mise en place du nouveau gouvernement provisoire, a subi, récemment, puis de nouveau, des pressions de la part d'intrus. Cerné pendant un peu plus d'une semaine par des personnes, dont la plupart sont étrangères à l'Institution, dans la tentative de le faire « dégager », le Gouverneur de la BCT se trouve à subir un « mouvement de contestation » qui étonne au-delà de la Centrale syndicale. C'est seulement le 22 janvier que le premier ministre provisoire daigne enfin l'appeler, mais tout juste

pour lui exprimer sa sympathie devant le harcèlement qu'il subit ! Rappelons juste que le responsable de la BCT a été maintenu à l'époque de la mise en place du gouvernement à majorité islamiste grâce à une grande mobilisation citoyenne, ainsi que la pression du FMI et de la Banque mondiale qui ont réagi de concert pour insister sur l'importance de l'autonomie de la BCT de toute tutelle politique pour la bonne gestion économique du pays.

Devant un tel constat, certainement pas assez exhaustif, on s'interroge surtout sur la source de légitimité qui accorde à ces groupuscules salafistes la liberté d'agir en plein jour, faisant fi de la loi et de ses Hommes au moment même où toute voix dissidente est très vite remise à sa place, si elle n'est pas attaquée ?! Voilà pourquoi près de 10000 personnes ont manifesté, le 28 janvier dernier, pour toutes les libertés.

## Entre revendication pour la liberté de la presse et retour de manivelle

Au vu de tout ce qui précède et devant une trioka (Nahdha, CPR et Ettakattol) qui a toujours du mal à fonctionner dans l'entente et qui paraît loin de vouloir agir dans la transparence qu'exige la nouvelle règle du jeu de l'étape, les journalistes tentent d'accomplir leur mission d'informer devant ce qui s'apparente parfaitement à un retour de manivelle.

D'autant que les dernières nominations à la tête des entreprises de presse publiques font appel à des figures connues pour leur allégeance affichée à l'ancien régime, connu comme on le sait, pour avoir instrumentalisé les media à des fins de domination politique et économique. Ces nominations ont même concerné, -et c'est une première- des rédacteurs en chef. Cette décision est d'autant plus ressentie que les revendications pour lesquelles le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) avait déjà prévu le sit-in du 9 janvier dernier, devant le premier ministère, tardaient à venir.



Le RDV de la place de la Casbah, devient donc l'affaire de tous et prend de l'ampleur. Société civile, partis politiques et opinion publique se sont joints aux journalistes pour dénoncer l'attitude du nouveau gouvernement qu'on qualifie déjà de « méthodes despotiques ».

Méthodes qui rappellent inévitablement les méthodes de l'ancien régime fraîchement « dégagé ». Du déjà-vu, donc, clairement rejeté tant sur la forme que sur le fond car il vient surtout exacerber ce sentiment légitime, que quelque chose se trame.

Tout y est, en tout cas, pour qu'on s'interroge sérieusement sur cette éventualité. Et la polémique qui a marqué la désignation du président de la commission chargée de l'écriture de la Constitution ne fait que conforter cette inquiétude. Cela s'est joué entre la Nahdha et Ettakattol, pour qu'enfin Mustapha Ben Jaâfar, Président de l'ANC et chef de file d'Ettakattol, l'emporte après des tractations difficiles en coulisses. C'est que la Nahdha, qui a déjà tous les pouvoirs, ne veut toujours rien céder.

D'aucun sait, l'efficacité de l'arme médiatique au profit des pouvoirs politiques et/ou économiques. Les expériences tunisiennes, tant sous Bourguiba que sous Ben Ali, ont permis aux Tunisiens d'apprendre à déceler les signes avant-coureurs d'une quelconque stratégie de récupération à des fins politiques.

Il faut être dupe, aussi, pour ne pas relever que cette décision tombe au moment même où la corporation, par la voix de son Syndicat, revendique l'ouverture des dossiers de la corruption dans les entreprises de presse ainsi que l'instauration d'une ligne éditoriale indépendante, comme impératif de transition médiatique qui coupe avec la main mise sur le secteur.

Faut-il rappeler, aussi, que même Moncef Marzouki, Président de la République provisoire (CPR), qui, du temps de son militantisme, dénonçait la censure et prônait la liberté absolue du Net, parle, dans une interview accordée récemment à une chaîne de radio privée, de la « nécessaire ligne rouge » à prendre en compte.

Tout observateur est, de ce fait, en droit de s'interroger sérieusement sur les véritables visées de la Nahdha, principal acteur politique pour l'heure, par la manière et la rapidité de ces nominations, au moment où le secteur souffrent de plusieurs maux, de loin, plus urgents.

## L'appel aux RCDistes comme élément stratégique

Samir Dilou, Ministre des droits de l'homme et de la justice transitionnelle et porte parole officiel du gouvernement, dans l'une de ses interventions récentes à l'Assemblée Constituante, a parlé de « même quatre ou cinq ans » en référence à la durée du mandat de l'actuel gouvernement, en contestation du terme « provisoire » utilisé à propos de ce dernier par les médias, les internautes et l'opinion publique !

Ces propos sont considérés comme étant une autre preuve que la récupération d'anciens porte-voix d'un système « dégagé » à feu et à sang, ne vise qu'à assurer la durabilité politique de la Nahdha. Le tabassage de journalistes en plein exercice de leur métier, -méthodes qu'on croyait abolies-, n'en est-il pas une autre preuve qui vise à intimider les journalistes dans un but de mettre au pas les professionnels ?



Et les menaces de morts à l'encontre des journalistes indépendants qui viennent se joindre à d'autres intellectuels, artistes et autre élite féministe et/ou académicienne, les plus visibles sur la scène publique comment faut-il les interpréter ?! Cette tâche est réservée aux adeptes de la Nahdha et aux salafistes à travers les réseaux sociaux où ils sont très présents.

Nous ne parlerons pas cette fois, faute d'espace et vu l'importance du sujet, d'une autre donnée, non moins importante qui concerne la nouvelle politique étrangère, instaurée par le pouvoir islamiste, qui semble rompre ou au moins réduire la coopération avec ce qui est communément appelé, les « pays frères et amis » pour s'investir plus envers d'autres partenaires, dont le Qatar, connu pour son rapprochement des USA qui appuient l'installation de régimes islamistes dans la région Moyen orientale.

## Rien n'empêche une minorité de prendre le pouvoir

Autant de raisons donc qui laissent sceptiques. Les faits historiques nous montrent d'ailleurs, aujourd'hui encore, qu'une minorité peut, en effet, prendre et abuser d'un pouvoir. Et le cas de la République de Hongrie, pays d'une Europe moderne, en ce moment même, qui perd ses valeurs démocratiques à travers l'élaboration d'une constitution jugée rétrograde et sérieusement idéologique, menée par une droite majoritaire au parlement mais qui ne représente pas le peuple en termes de potentiel électoral national, nous donne matière à méditer. Selon ce que rapportent les médias sur place, parmi les premières mesures qu'a prise la droite en arrivant au pouvoir, il y a d'abord l'encadrement de la presse, par l'utilisation de pressions « économiques ou techniques pour mettre un peu plus au pas » après en avoir déjà abusé à des fins électorales. Méthodes soumoises, dont nous ne sommes pas dépaysés en Tunisie, et que, visiblement, nous n'allons pas oublier de sitôt.

Dès lors, le parallèle devient aisé. La Nahdha est, certes, majoritaire à l'Assemblée constituante, mais n'a obtenu, en fait, que 35% de voix aux élections du 23 octobre dernier sur les 70% potentiels électeurs, dont plus de 40% d'abstentionnistes.

Et afin de pallier à toute surprise, aux prochaines échéances électorales, rien, en effet, n'empêche la mouvance islamiste de mettre tous

les atouts de son côté. Les médias semblent être le dernier maillon de la chaîne de sécurité. Il s'agit surtout de s'outiller afin de s'opposer à toute éventuelle prise de conscience populaire d'ici là, car qui sait, les abstentionnistes risquent de voter aux prochaines échéances électorales, mais cette fois en faveur des valeurs démocratiques, qu'ils réalisent précarisés, et les déçus de la Nahdha risquent eux aussi, de leur côté, de se détourner d'un parti qui n'a pas respecté ses promesses électorales sur le plan économique et social.

## Conclusion

D'autres éléments nous échappent certainement à l'écriture de cette réflexion, mais nous avons suffisamment de mobiles, un peu plus d'un mois depuis l'arrivée des islamistes au pouvoir, pour penser, qu'effectivement, la Nahdha a des intentions qui ne rassurent aucunement un peuple qui ne cherche qu'à se débarrasser définitivement de toute trace de la dictature du RCD. Mais voilà que, justement, la mouvance islamiste, dans une démarche stratégique, se tourne vers les résidus de ce système pour asseoir le sien, dans la gestion de l'information. L'appréhension des journalistes, d'une façon particulière et des Tunisiens, d'une façon générale, a bien ses raisons d'être. La Nahdha, n' a-t-elle pas, déjà, dans cette même perspective, récolté, selon des sources concordantes, autour de 700 000 membres de l'ancien Parti-Etat qui auraient voté en sa faveur lors des élections du 23 octobre dernier. Les ministères-clés, que s'est accordé la mouvance islamiste, dont la justice et l'intérieur, ne grouillent-ils pas encore, jusqu'à ce jour, de responsables RCDistes, dont certains ont été même promus.

Ces derniers, appelés à rendre des comptes envers une population assoiffée de justice semblent avoir accepté, ou imposé ? Cette nouvelle règle du jeu qui leur permet d'une part, de conserver certains privilèges difficiles à céder après tant de temps de « paix » et, d'autre part, nous l'aurons compris, d'échapper très probablement à la justice, grâce à une certaine forme « d'immunité » politique, pour services rendus. Sachant que les hommes et les femmes de média n'échappent pas à cette logique, loin s'en faut, il paraît donc évident, et au vu de l'enchaînement des événements, que la récupération des entreprises publiques, dans un premier temps, on imagine, avec « ses hommes » ne vise rien d'autre que le but ultime d'une durabilité politique, que les observateurs, appellent d'ores et déjà, un coup d'Etat constitutionnel.

En guise de conclusion, il ne nous reste plus qu'à poser la question qui revient comme une rengaine à chaque fois où l'on traite des médias en Tunisie : les journalistes aujourd'hui, sont ils capables de laisser de côté leurs divergences personnelles au profit de la Nation, en procédant par l'absolue priorité et à travers ce qui leur revient de droit : l'appropriation du pouvoir de la presse, comme preuve, ne serait-ce que de citoyenneté ?! ●

(1) La question a été traitée ici même dans des articles précédents.





# Agora FM, l'excellence au service de la liberté

• Par Jacqueline Quehen

De l'info, de l'info, de l'info ! Agora FM se déploie sur toute la Côte d'Azur avec pour objectif depuis sa création l'information, locale, régionale et nationale. Vous cherchez vainement un message publicitaire : Agora FM n'en diffuse pas le moindre ! C'est l'une des particularités de cette station, mais surtout, c'est la seule radio associative laïque au service des pays de Nice, Cannes, Antibes, Menton qui couvre toute la Côte d'azur et peut même être captée de l'Italie à Fréjus. 50 minutes d'info régionale quotidiennes ponctuent la journée sans compter les magazines !

L'information nationale et internationale n'est pas en reste avec les journaux de Radio France Internationale à chaque heure de 6 heures à 21 heures et à chaque demi-heure de 6 heures à 9 heures et de 12 heures à 14 heures. Radio « *aux couleurs locales* » « *plus proche de vous* », Agora prône la diversité, et valorise les initiatives culturelles, la culture populaire et les créateurs régionaux. Quatre magazines (Planète info, Agorascope, le 18-19 et Vivre ensemble) sont les rendez-vous quotidiens de acteurs de la vie politique, culturelle, sportive, sociale. Agora est présent sur la totalité des événements, des plus prestigieux (Carnaval de Nice, Fête du Jasmin de Grasse, Fête du Citron de Menton) aux moins médiatiques, initiatives des associations et Comités des fêtes des quartiers, des communes modestes de l'arrière Pays grasseois et niçois. Sans doute Agora s'est-elle incarnée en

Vicky Berardi qui œuvre depuis 27 ans au succès d'Agora FM en assurant la responsabilité de la rédaction, de l'antenne et de l'équipe bénévole. Mais c'est aussi Stéphane Gravier, spécialisé dans les politiques sociales, la lutte contre les exclusions, la promotion de l'égalité des chances, Noémie Coppin, Philippe Henry, Franck Gavelle animateurs-techniciens-réalisateurs et des correspondants et animateurs bénévoles. Car il ne faudrait pas oublier la part importante de la musique sur la radio grasseoise. Musique tous azimuts puisque Agora s'ouvre autant au jazz, qu'au hip hop, au rock, à la country, aux musiques alternatives, en accueillant volontiers directs et groupes régionaux. Radio d'ouverture, Agora a tissé de nombreux partenariats. Avec toutes les structures culturelles régionales, maisons des jeunes, salles



de concert, avec la presse culturelle également, pour le cinéma, le théâtre, les concerts. Ne citons que Le festival de Jazz d'Antibes ou les Nuits du Sud entre beaucoup d'autres. Quant à la littérature, elle n'est pas oubliée : elle occupe une place de choix avec « Plaisir de lire », « La Cour des Contes », « Ondes noires », « Coup de cœurs », « Paroles d'écriture » Du reste, Agora FM est aussi un partenaire privilégié de Mouans-Sartoux pour son Festival du livre. ●

Agora FM 94MHZ à Grasse, 94,1MHZ à Nice, 88 MHZ à Menton

# “ Nice Côte d'Azur : passage historique en Métropole ”

• Par Pierre Jamar

La Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur est morte, vive la Métropole ! Avec ses 19 communes supplémentaires provenant des hautes-vallées de la Tinée et de la Vésubie, la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur (NCA) s'est muée le 1er janvier 2012 en première Métropole constituée en France.

**L**Entité prévue par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, la Métropole doit comporter plus de 500.000 habitants -seuil franchi par NCA avec près de 550.000 habitants- et être d'un seul tenant, d'où l'incorporation de la commune de La Tour-sur-Tinée qui aurait constitué une enclave au sein du nouveau territoire (lire ci-dessous). En plus des retrouvailles symboliques et chargées d'histoire entre le Mercantour et le littoral azuréen, le statut de Métropole induit trois compétences supplémentaires pour les 46 communes de Nice Côte d'Azur : les transports scolaires (la Communauté Urbaine avait déjà anticipé cette compétence), la voirie départementale (transférée du Conseil général 06) et la promotion économique à l'interna-



© Métropole Nice Côte d'Azur

tional du territoire (jusque là assurée conjointement par le Conseil général 06 et la Région PACA).

## Un discours à la hauteur de l'enjeu historique

Lundi 9 janvier, lors du Conseil d'installation dans un Centre Universitaire Méditerranéen tout juste rénové et

modernisé, M. Christian Estrosi, élu Président à une très large majorité par les conseillers métropolitains (111 voix pour et 6 blancs sur 117 voix exprimées), a prononcé un discours d'installation à la hauteur de l'importance historique du moment : « *Permettez-moi de souhaiter que nos débats soient en toute circonstance fondés sur la recherche de l'intérêt*



© P.Behar "A vol d'oiseau"

général (...) Ce que les comtes de Provence, les ducs de Savoie et les rois de France ont échoué à faire par les armes, nous l'avons réussi par le moyen le plus humain qui soit : celui de la paix et de la démocratie ». Une Charte a été signée dans ce sens, mettant la commune (via des pôles de proximité) et les Maires (via le Conseil des Maires) au cœur des décisions métropolitaines. Et de finir par un clin d'œil médiatique à l'émission « Des Racines et des Ailes », produite par France Télévisions, en évoquant « la fierté de nos racines et la force de notre avenir ».

### Solidarité renforcée et défis collectifs à venir

Santé, transports, sport... la Métropole Nice Côte d'Azur permettra de concrétiser des projets qu'une seule commune n'aurait pu supporter. Déjà en 2010, la commune d'Isola, par le biais de son Maire Jean-Marie Bogini, formulait le vœu d'un soutien appuyé du Conseil général 06 pour la réalisation obligatoire d'une nouvelle station d'épuration adaptée à la taille non pas du village, mais de la fréquentation touristique hivernale. La Métropole s'en chargera, comme à Saint-Martin-Vésubie. Autre défi : tendre vers davantage d'autonomie énergétique « verte ». Entre un littoral fort consommateur d'énergie

et un arrière-pays doté d'un potentiel d'hydro-électricité, la Métropole veut faire fonctionner les synergies à plein régime. Hydroélectricité, centrales de biomasse, géothermie marine : Nice Côte d'Azur se donne comme objectif de couvrir 33% de ses besoins en électricité d'ici 2020 (pour 3% actuellement).

### « L'animateur et le promoteur du territoire »

Interrogé le soir même sur le plateau de l'édition du soir de France3 Côte d'Azur à propos des tâches qui incombent au Président d'une Métropole, M. Christian Estrosi a eu une double réponse : « Je serai l'animateur et le promoteur du territoire ». Ce qui démontre toute l'énergie que l'actuel Député-Maire de Nice entend déployer au service de la promotion

de Nice Côte d'Azur sur la scène nationale et à l'international. C'est précisément ce que permet la troisième compétence supplémentaire attribuée à la Métropole. Avec l'appui du label « Nice Côte d'Azur » pour les produits conçus sur ce territoire, ou encore du slogan en anglais « Nice and Smart » -entendez « belle et innovante ». Nissa la Bella se décline désormais en toutes les langues... ●



### La Tour-sur-Tinée : le « verrou » déverrouillé

Lors de ses vœux prononcés à Isola en janvier 2010, M. Christian Estrosi avait alors utilisé l'expression de « verrou » pour parler de la commune de La Tour-sur-Tinée : un verrou qui séparait géographiquement trois communautés de communes (Vésubie-Mercantour, La Ti née et Stations du Mercantour) de la Communauté Urbaine de Nice Côte d'Azur (NCA). Alors que ces communes avaient délibéré dès juin 2009 en faveur du rattachement à NCA, le cadre législatif ne permettait pas qu'une enclave (La Tour-sur-Tinée) se constitue au sein du périmètre de l'intercommunalité. La loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 intègre d'office les enclaves au sein des Métropoles..

## ZOOM SUR L'ACTU

# PHOTO

● Par Jean-Pierre Amet

French driver Sebastien Loeb steers his Citroën DS3 during the fourth stage of the Monte-Carlo Rallye's 80th edition, opening event of the WRC championship on January 21, 2012 between Lantosque and Luceram.

Le pilote français Sébastien Loeb dirige sa Citroën DS3 pendant la quatrième session de la 80e édition du rallye Monte-Carlo, épreuve d'ouverture du championnat WRC, le 21 janvier 2012, entre Lantosque et Luceram.

© AFP PHOTO / VALERY HACHE



People take a rest under sunshine on la promenade des Anglais in Nice, southeastern France, by a sunny day, Friday, Jan. 6, 2012. Temperature is 17 degrees celcius (63 farenheit).

Des gens se reposent au soleil sur la promenade des Anglais à Nice, dans le sud-est de la France, par un jour de beau temps, vendredi 6 janvier 2012. © AP PHOTO/LIONEL CIRONNEAU

The torso of a patient with notation lines on her breasts is seen before her operation by plastic surgeon Denis Boucq (not pictured) to remove silicone gel breast implants manufactured by French company Poly Implant Prothese (PIP) in a clinic of Nice December 21, 2011. French medical device regulatory authority (AFSSAPS) recalled PIP breast implants in March 2010 after it concluded that their performance and safety were not in accordance with current standards.

Le torse d'une patiente avec des lignes de notation sur sa poitrine avant son opération par le chirurgien plasticien Denis Boucq (non représenté) pour enlever des implants mammaires de gel de silicone fabriqués par la société française Poly Implan Prothese (PIP) dans une clinique de Nice, le 21 décembre 2011. L'organisme de réglementation du dispositif médical français (AFSSAPS) a rappelé les implants mammaires de PIP en mars 2010 après avoir conclu que leur performance et leur sécurité n'étaient pas conformes aux normes actuelles.

© REUTERS/ERIC GAILLARD



